

# Politique d'Engagement des Parties Prenantes

**Fratelli Carli S.p.A. Société Benefit**, conformément à ses valeurs fondatrices et à son engagement envers la création d'une valeur partagée sur toute la chaîne d'approvisionnement, elle met en œuvre un modèle de gouvernance centré sur les parties prenantes. L'entreprise considère toujours l'impact de ses décisions sur l'économie, le bien-être des individus, l'environnement et les droits humains, en intégrant ces analyses dans ses processus opérationnels et ses plans stratégiques à long terme.

En tant que société Benefit, Fratelli Carli a établi dans son objet social des buts particuliers d'intérêt collectif, visant à créer des impacts bénéfiques ou à diminuer les conséquences défavorables sur les individus, les communautés, les régions, l'environnement, les biens et les activités culturelles, les associations et les autres acteurs concernés. Ces objectifs ont été déterminés en analysant les impacts le long de la chaîne de valeur et en identifiant les enjeux matériels au cours d'un processus structuré, qui est présenté annuellement dans le rapport sur le développement durable.

Fratelli Carli considère que le dialogue avec les parties prenantes est essentiel pour une croissance harmonieuse et responsable. C'est la raison pour laquelle l'entreprise :

- **Identifie et évalue périodiquement les parties prenantes pertinentes**, tout au long de sa chaîne de valeur, en fonction de leur influence et de l'impact potentiel des activités de l'entreprise, grâce à un processus structuré d'analyse de la matérialité formalisé dans le rapport sur le développement durable ;
- **Implique activement les différentes catégories de parties prenantes**, par le biais d'outils d'écoute et de discussion, tels que des formations, des questionnaires, des réunions dédiées, mais aussi par le biais du site web, de campagnes de communication, de la participation à des événements et de la collaboration avec des organisations externes. Les canaux de communication pour chaque catégorie sont indiqués et mis à jour dans le rapport sur le développement durable ;
- **Promeut la transparence et la responsabilité, en rendant compte des impacts générés** et en intégrant les résultats de l'engagement dans ses processus de prise de décision, en mettant l'accent sur la cohérence entre les objectifs d'intérêt commun, la stratégie et la gouvernance ;
- **S'engage à générer une valeur durable pour toutes les parties prenantes**, en accordant une attention particulière au territoire, aux fournisseurs, aux collaborateurs, aux clients et à l'environnement, en renforçant les relations à long terme et la confiance mutuelle.

Cette politique fait partie intégrante du système de gestion de l'entreprise et fait l'objet de contrôles, d'audits et de révisions périodiques afin d'en contrôler l'efficacité, de garantir l'alignement sur le contexte changeant et de promouvoir l'amélioration continue.

Elle est approuvée par le conseil d'administration, communiquée à tous les membres de l'organisation et mise à disposition pour consultation interne et externe.

Le PDG  
Carlo Carli

